



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Proposal submission details are included in this Call for Proposals document.

Les détails concernant la soumission des propositions sont inclus dans le présent document d'appel de propositions.

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Science Procurement Directorate/Direction de
l'acquisition
de travaux scientifiques
11C1, Phase III
Place du Portage
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title-Sujet BCIP 004 – PICC 004		
Solicitation No. - N° de l'invitation EN578-13BCIP/A	Amendment No. – N° modification 003	Date 2013-12-02
Client Reference No. - N° de référence du client EN578-13BCIP		
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-13-00540157		
File No. – N° de dossier 001sc.EN578-13BCIP	CCC No./N° CC – FMS NO. / N° VME	
Solicitation Closes – L'invitation prend fin at – à 2:00 PM on – le 2014-01-07		Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST Heure normale de l'Est HNE
F.O.B. – F.A.B		
Plant-Usine : <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: François Pageau		Buyer Id – Id de l'acheteur 001sc
Telephone No. - N° de téléphone 819-956-3563		FAX No. - N° de FAX 819-997-2229
Destination of Goods, Services and Construction: Destinations des biens, services et construction :		
To be determined À être déterminé		

Instructions : See Herein
Instructions : voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de telephone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Titre : PROGRAMME D'INNOVATION CONSTRUIRE AU CANADA (PICC) — APPEL DE PROPOSITIONS — APPEL 004

Modification n° 003

La modification n° 003 a pour but :

1 - Donner de l'information au sujet de la conférence nationale des soumissionnaires sur le Web;

2 - Répondre aux questions des soumissionnaires.

1 - Une conférence nationale des soumissionnaires sur le Web est prévue le mercredi 4 décembre 2013. S.V.P. prendre note que la conférence se terminera à 15h Heure normale de l'Est.

Heure : 13h à 15h Heure normale de l'Est

L'adresse de diffusion Web sera la suivante : <http://webcast.maxdigital.ca/BCIP-PICC/>

Des renseignements concernant la conférence nationale des soumissionnaires sur le Web seront affichés sur le site Web *Achatsetventes*. Dans le cadre de la conférence, la portée du besoin précisé dans la demande de soumissions fera l'objet d'un examen et on répondra aux questions qui seront posées. Toute précision ou tout changement apporté à l'appel de propositions à la suite de la conférence nationale des soumissionnaires sur le Web sera inclus dans le document d'appel de propositions sous la forme d'une modification.

2— À la Pièce jointe A – Questions et réponses du document d'appel de propositions, veuillez insérer les questions et réponses suivantes :

Q6 Dans la documentation du Programme, on semble indiquer que les attestations de l'ASC doivent être obtenues « avant » de soumettre la proposition. Nous avons discuté de la conception et de la construction de notre produit avec l'ASC, où l'on nous a confirmé, de vive voix, que nous semblions respecter les différentes exigences d'attestation. Nous allons recevoir cette attestation après la date d'échéance des soumissions du PICC.

Le délai pour recevoir les attestations est-il souple? Ou devons-nous attendre le prochain appel de proposition du PICC?

R6 Il revient aux soumissionnaires de déterminer si leur innovation dispose des attestations nécessaires pour être soumise à un essai. Bien que le fait de ne pas avoir une attestation précise ne vous rende pas inadmissible à participer à l'appel de propositions du PICC, il convient de souligner qu'un produit n'ayant pas les attestations de base pourrait ne pas pouvoir être soumis à des essais dans un contexte opérationnel au sein des ministères; il serait ainsi impossible de conclure de marché.

Q7 Un partenariat limité de transfert de technologie universitaire peut-il proposer au Programme d'innovation Construire au Canada une innovation universitaire admissible pour lequel il n'existe aucune entreprise? Une fois ce projet accepté, nous mettrions sur pied une entreprise et procéderions à la commercialisation

R7 Un contrat ne peut être octroyé qu'à un soumissionnaire qui a fait parvenir une proposition. Une entité peut s'enregistrer après la date de clôture de la demande de soumissions, mais l'entreprise doit être en

place avant la conclusion de l'éventuel marché. Le soumissionnaire doit être une entreprise ou une entité canadienne.

Veillez consulter la définition du terme « soumissionnaire » dans le document 2003, Instructions uniformisées — biens ou services — besoins concurrentiels. (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/1/2003/16>)

Q8 Peut-on proposer plus d'une innovation?

R8 Oui. Vous devez alors présenter une proposition par innovation.

Q9 Pouvez-vous nous aider à choisir le bon secteur prioritaire?

R9 Il revient au soumissionnaire de déterminer le secteur prioritaire et le secteur prioritaire détaillé qui convient le mieux à son innovation. Veillez consulter la section 1.3 Secteur prioritaire et secteur prioritaire détaillé du formulaire de soumission par voie électronique, ainsi que le site Web Achatsetventes, <https://achatsetventes.gc.ca/initiatives-et-programmes/programme-d-innovation-construire-au-canada-picc/details-du-programme/secteurs-prioritaires>).

Q10 Devons-nous trouver une agence canadienne et obtenir son parrainage avant de soumettre une proposition au PCCI? (Dans votre Foire aux questions, vous avez indiqué « Nous n'exigeons pas de lettres d'appui des ministères chargés de la mise à l'essai. Les soumissionnaires n'ont qu'à préciser le ministère chargé de la mise à l'essai sur le formulaire même de présentation de la proposition. »). Donc, est-il néanmoins préférable que nous ayons ce parrainage avant de soumettre notre proposition?

R10 TPSGC est responsable de faciliter le jumelage des soumissionnaires qui seront retenus avec un ministère chargé de la mise à l'essai. Le soumissionnaire peut souhaiter d'indiquer, dans sa proposition, l'éventuel ministère chargé de la mise à l'essai ou la nature des activités fédérales qui, à son avis, conviendrait le mieux pour effectuer l'essai. Le Canada pourrait accorder une préférence aux soumissionnaires qui auront indiqué un ministère fédéral qui aura accepté d'être chargé de la mise à l'essai de l'innovation proposée.

Q11 Peut-on soumettre une proposition en tout temps, ou doit-on respecter des dates fixes? Cette proposition doit-elle être liée à une soumission actuelle du gouvernement?

R11 Pour l'appel 004 du PICC, toutes les propositions doivent être soumises avant l'heure et la date de clôture de la demande de soumissions (14 heures le 7 janvier 2014).

Q12 Le programme comporte un volet militaire et un volet standard. Le volet militaire semble se limiter au secteur prioritaire de protection des soldats, comprenant les systèmes de logiciel de défense. Qu'est-ce que cela signifie? Des applications informatiques? Des applications informatiques qui contribuent directement à protéger physiquement le soldat?

R12 La protection des soldats est un vaste secteur prioritaire formé des technologies visant à protéger les membres des Forces armées canadiennes. Les innovations présentées pour ce secteur prioritaire doivent respecter les sous-catégories décrites dans les critères d'évaluation du programme. Voici un échantillon des types de biens ou de services qui seraient classés dans la catégorie des innovations du secteur prioritaire de la protection des soldats. Cette liste n'est fournie qu'à titre d'exemple.

- Textiles intelligents;
- Technologies de vision nocturne;
- Production d'électricité autonome;

- Communications par radiofréquences, détection, guerre électronique, sécurité des réseaux, technologies et systèmes visant les activités d'information, effets des rayonnements, systèmes spatiaux, environnements synthétiques, modélisation et simulation;
- Toutes les formes de technologies, d'algorithmes et de systèmes de détection, ainsi que leurs applications dans les services militaires;
- Équipement d'instruction;
- Équipement personnel;
- Produits de santé et de survie.

Veillez noter que les propositions soumises sous le volet standard peuvent quand même être jumelées au ministère de la Défense nationale et aux Forces canadiennes.

Q13 Le volet standard semble avoir une portée beaucoup plus large, notamment avec les secteurs prioritaires de l'environnement, de la santé, de la sécurité et de la protection ainsi que des technologies habilitantes. Les secteurs prioritaires détaillés comprennent (Sécurité et protection) Sécurité publique, Protection du public, Systèmes de défense, Systèmes de logiciel de défense, Électronique de défense et (sous Technologies habilitantes) Technologie de l'information. Est-ce que cela signifie que le volet standard comprend des technologies de défense qui ne sont pas directement liées à la protection du soldat?

R13 Le secteur de la sécurité et de la protection englobe les domaines de la sécurité nationale et internationale se rapportant aux défis que doit relever le Canada aujourd'hui ainsi que le domaine de la sécurité publique et, plus précisément, l'évaluation des risques, la planification des capacités, la protection des infrastructures essentielles, la collaboration et les questions psychosociales. Ces innovations doivent pouvoir s'appliquer aux activités du gouvernement fédéral. En règle générale, toute technologie ou tout procédé, matériel ou logiciel que l'on a mis au point pour faire face à la concurrence dans l'industrie de la sécurité et de la protection ou encore dans une autre industrie, mais qui offre des avantages démontrables indéniables en matière de sécurité ou de protection par rapport aux autres biens ou services peut entrer dans la présente catégorie. Voici un échantillon des types de biens ou de services qui seraient classés dans la catégorie des innovations du secteur prioritaire de la protection des soldats. Cette liste n'est fournie qu'à titre d'exemple.

- Protection des infrastructures essentielles;
- Surveillance et collecte de renseignements;
- Systèmes de gestion des urgences;
- Sécurité des frontières et des transports;
- Génie militaire, systèmes intelligents autonomes et défense contre les agents chimiques et biologiques (CB);
- Communications par radiofréquences, détection, guerre électronique, sécurité des réseaux et technologies et systèmes d'opérations d'information, effets des rayonnements, systèmes spatiaux, environnements synthétiques et modélisation et simulation;
- Systèmes aéroportés
- Toutes les formes de technologies, d'algorithmes et de systèmes de détection et leurs applications dans les services de sécurité, de police et militaires;
- Systèmes à terre.

Q14 Nous avons besoin d'orientation de la part d'un utilisateur principal (c.-à-d. un ministère chargé d'effectuer des essais) qui pourrait évaluer nos prototypes dans une application maritime réaliste, puis nous faire part de ses commentaires en vue de son éventuelle commercialisation active dans ce nouveau marché. La technologie de communication à large bande que nous élaborerions pourrait s'avérer intéressante aux Forces canadiennes, la Garde côtière ou la GRC.

a) Devrions-nous soumettre notre proposition sous le volet standard?

b) Dans l'affirmative, pourrions-nous quand même être parrainés par le groupe de mise à l'essai des Forces canadiennes, ou devrions-nous plutôt trouver un ministère civil (comme la Garde côtière)?

R14.

a) Il revient aux soumissionnaires de déterminer le volet sous lequel ils doivent soumettre leur proposition.

b) Les propositions soumises sous le volet standard peuvent quand même être jumelées avec le MDN et les FC. Dans le cas des propositions soumises sous le volet militaire, le MDN et les FC ont le droit de premier refus, en tant que ministère chargé d'effectuer des essais. Les limites financières sont les suivantes : 500 000 \$ pour le volet standard, et 1 000 000 \$ pour le volet militaire (taxes, coûts d'expédition ainsi que frais de voyage et de subsistance en sus, s'il y a lieu).

AUCUNE AUTRE MODIFICATION N'A ÉTÉ APPORTÉE À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS.